



S.I.V.O.M TARN – LUMENSONESQUE
6, Route de la Gare 12520 AGUESSAC
TEL : 05 65 59 82 07 FAX : 05 65 58 73 03

EAU – ASSAINISSEMENT
e.mail : Secretariat@sivom-tarn-lumensonesque.fr
Aguessac, le 7 avril 2022

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL du 06/04/2022

- Compte Administratif 2021 Assainissement

	dépenses	recettes	Solde d'exécution de l'exercice
Section d'exploitation	494 045.01	563 710.85	+ 69 665.84
Section d'investissement	216 595.06	527 727.12	+ 311 132.06

Voté à l'unanimité

- Compte Administratif 2021 Eau

	dépenses	recettes	Solde d'exécution de l'exercice
Section d'exploitation	1 012 289.81	1 158 407.68	+ 146 117.87
Section d'investissement	281 984.52	224 731.88	- 57 252.64

Voté à l'unanimité

- Budget primitif 2022 Assainissement

proposé	dépenses	recettes
Section d'exploitation	559 885.00	559 885.00
Section d'investissement	474 132.06	474 132.06

Voté à l'unanimité

- Budget primitif 2022 Eau

proposé	dépenses	recettes
Section d'exploitation	1 191 365.23	1 191 365.23
Section d'investissement	329 882.87	329 882.87

Voté à l'unanimité

- Acquisition de parcelles

Dans le cadre des périmètres de protection des sources, la réglementation impose à la collectivité d'être propriétaire du périmètre déterminé par l'hydrogéologue.

Le conseil syndical donne son accord pour l'acquisition des parcelles concernées par ces périmètres.

Voté à l'unanimité

- **Affaires diverses**
- Installation d'un piézomètre près du puits d'Aguessac pour surveiller la ressource souterraine
- Installation d'un turbidimètre à la source de Saint Pierre et d'un système de chloration
- Réfection du branchement d'eaux usées de l'Acroparc du Mas
- Réclamations d'abonnés suite à consommation élevée : pas de dégrèvement accordé
- Rémunération du personnel : attribution de 10 points supplémentaires de NBI à un agent suite à l'attribution de nouvelles fonctions
- Courriers de plusieurs fournisseurs annonçant des augmentations de leurs fournitures
- Le Président informe de la réception de candidatures pour le poste de secrétaire du SIVOM (départ à la retraite)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Le Président du SIVOM,
Gilbert FAUCHER

